



**Ouvrons dans chaque ville et agglomération
le débat sur la gestion de l'eau et de l'assainissement !**

L'eau, c'est la vie. Assurer son approvisionnement et la collecte des eaux usées est à la base de l'organisation de toute cité. C'est pourquoi la gestion de l'eau intéresse directement le citoyen et constitue un enjeu démocratique essentiel.

Et en France, la gestion de l'eau et de l'assainissement relève de la compétence des communes et des intercommunalités. La campagne en vue des prochaines élections municipales et communautaires de mars 2014 est le bon moment pour ouvrir et mener ce débat.

Pas d'avenir sans solutions communes.

Nous, associations engagées en faveur de l'eau bien commun et du droit humain à l'eau, souhaitons fournir à chacun et en premier lieu à toutes les associations et aux citoyens les outils pour s'adresser aux élus sortants et aux candidats pour mener avec eux ce débat de fond.

Nous proposons trois outils :

UN KIT PÉDAGOGIQUE avec nos grandes propositions communes et, pour chacune d'elles, une fiche synthétique avec les principaux arguments et des ressources (livres et web) pour aller plus loin ;

UN SITE INTERNET qui constituera une plate-forme d'échanges entre les associations. Il regroupera notamment les interpellations plus circonstanciées des associations au niveau local ;

UNE RENCONTRE NATIONALE des associations pour l'eau bien commun à Grenoble les 14 et 15 décembre 2013.

Notre première proposition est bien sûr la gestion publique de l'eau, en régie. D'autant que d'ici à Février 2015, des centaines de contrats de délégation de service public (DSP) vont arriver à échéance. En vertu d'un arrêt du Conseil d'Etat du 8 avril 2009 (arrêt Olivet), les 2/3 des contrats de DSP signés avant 1995 pour une durée de plus de 20 ans doivent être revus avant février 2015. Dans plusieurs centaines de communes, ou d'intercommunalités à qui la gestion de l'eau a parfois été déléguée, l'occasion se présente de rétablir une régie publique et d'éviter que de nouveaux contrats de DSP soient prolongés par les élus pour une durée de 12 ans (maximum).

Mais même là où il n'y a pas de possibilité de retour à une gestion publique au cours du prochain mandat, d'autres propositions qui concernent **le droit à l'eau pour tous, la tarification** ou encore **la préservation de la ressource** peuvent avancer si les élus en ont la volonté et, au final, si les électeurs l'exigent.

Enfin, là où des régies existent déjà, il y a souvent matière aussi à aller plus loin dans le sens par exemple d'une participation réelle des usagers citoyens.

Notre démarche est ouverte : joignez-vous à cette campagne en participant et en l'enrichissant de vos idées et de vos pratiques !

Premiers signataires :

AREP-CAMY

ATTAC 93 Centre et Est

Coordination Eau Île-de-France

Coordination Eau bien commun Rhône-Alpes

Eau bien commun PACA

Mouvement Utopia

Avec le soutien de :

la Fondation Copernic

La Gauche par l'exemple



Toutes les informations sont sur notre site > www.coordination-eau.fr